

11352/14

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 7 juillet 2014

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 7 juillet 2014

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil portant nomination d'un membre danois et de trois suppléants danois du Comité des régions

E 9451



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 26 juin 2014
(OR. en)**

11352/14

CDR 45

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination d'un membre danois et de trois suppléants danois du Comité des régions

DÉCISION DU CONSEIL

du

portant nomination d'un membre danois et de trois suppléants danois

du Comité des régions

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu la proposition du gouvernement danois,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 22 décembre 2009 et le 18 janvier 2010, le Conseil a adopté les décisions 2009/1014/UE¹ et 2010/29/UE² portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2010 au 25 janvier 2015. Le 3 juin 2010, par la décision 2010/312/UE³ du Conseil, M. Lasse KRULL et Mme Bente LAURIDSEN ont été nommés suppléants pour la période allant jusqu'au 25 janvier 2015. Le 11 février 2014, par la décision 2014/79/UE⁴ du Conseil, M. Bent HANSSSEN a été nommé membre et M. Carl HOLST a été nommé suppléant pour la période allant jusqu'au 25 janvier 2015.

¹ JO L 348 du 29.12.2009, p. 22.

² JO L 12 du 19.1.2010, p. 11.

³ JO L 140 du 8.6.2010, p.27.

⁴ JO L 44 du 14.2.2014, p.48.

- (2) Un siège de membre du Comité des régions est devenu vacant à la suite de la fin du mandat de M. Bent HANSEN.
- (3) Trois sièges de suppléants du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la fin des mandats de M. Carl HOLST, de Mme Bente LAURIDSEN et de M. Lasse Krull PETERSEN,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Sont nommés au Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2015:

a) en tant que membre:

- M. Jess V. LAURSEN, *Chairman of North Denmark Region*

et

b) en tant que suppléants:

- Mme Jane STRANGE NIELSEN, *Regional Councillor in Region Zealand*
- M. Henrik QVIST, *Regional Councillor in Central Denmark Region*
- M. Anders PRIMDAHL VISTISEN *Regional Councillor in Central Denmark Region*

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le

*Par le Conseil
Le président*